

Tournée de M. Martin en Pologne, en URSS et en Italie

LE SECRÉTAIRE d'État aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a effectué du 4 au 16 novembre une visite officielle en Pologne, en Union soviétique et en Italie. Faisant rapport le 17 novembre à la Chambre des communes sur le sujet de son voyage, M. Martin a parlé de l'accueil chaleureux dont il a fait l'objet et a exprimé ses remerciements à l'égard des gouvernements de la Pologne, de l'URSS et de l'Italie.

M. Martin a ajouté : « Les chefs d'État de Pologne et d'Union soviétique ont prêté une oreille attentive aux vues canadiennes que j'ai exposées. Nous avons fait des progrès dans l'examen d'un certain nombre de questions de caractère bilatéral. Quant à certains sujets importants à l'échelon international, il existe manifestement un intérêt commun. Je ne veux cependant pas cacher qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir avant que nous soyons complètement d'accord dans bien des domaines importants.

« Mes entretiens les plus compréhensifs sont ceux que j'ai eus, dans ces trois pays, avec les ministres des affaires étrangères, mais j'ai également eu l'avantage de converser avec nombre d'autres chefs. En Pologne, j'ai eu des entretiens avec le premier ministre, puis avec le président du Conseil d'État, le président Ochab. En Union soviétique, je me suis entretenu avec le président Podgorny, le premier ministre Kossyguine, le premier président suppléant du Conseil des ministres, M. Polyansky, qui a visité le Canada l'été dernier, le secrétaire général, M. Brejnev. En Italie, j'ai eu des échanges de vues avec le président Saragat, le premier ministre Moro et le vice-président, M. Nenni ».

Pologne

« Le Gouvernement polonais, » a ajouté M. Martin, « désire régler cette question depuis longtemps en instance des réclamations de certains Canadiens, réclamations imputables à la nationalisation d'après-guerre. Nous comptons entamer d'ici peu des négociations complètes à cette fin. »

URSS

« Nous sommes convenus avec l'Union soviétique d'entamer prochainement des négociations pour la conclusion d'un accord général en matière d'échanges culturels, scientifiques et techniques, en vue d'assurer une meilleure réciprocité et d'améliorer entre les deux pays le domaine des relations fructueuses. Nous sommes également convenus d'ouvrir un consulat général soviétique à Montréal. Ce consulat s'occupera du flot grandissant des échanges et des visiteurs entre les deux pays. Il a été convenu que le Canada a le droit d'ouvrir à son tour un bureau similaire en Union soviétique.